

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 28/1 (2001)

DOI: 10.11588/fr.2001.1.47179

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Franziskus- und Franziskanerforschung völlig neue Perspektiven zu eröffnen und bisher ungeahnte Dimensionen zu erschließen. Was er erreichen wollte, nämlich die bleibende Aktualität der »*Questione francescana*« deutlich zu machen, hat er – nicht zuletzt dank der »Leichtigkeit« seines pointierten, vor aphoristischer Akzentuierung nicht zurückschreckenden Stils – bei dem mit seiner Sprache vertrauten Publikum erreicht. Es kann kein Zweifel daran bestehen, daß er den gleichen Effekt auch bei nicht frankophonen Interessenten erreichen würde, wäre ihnen sein Buch in ihrer jeweiligen Sprache zugänglich.

Kaspar ELM, Berlin

Bernard Itier, *Chronique*. Texte établi, traduit et commenté par Jean-Loup LEMAITRE, Paris (Les belles lettres) 1998, CXIX–312 S., 8 Abb. (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 39).

Aus der berühmten Abtei Saint-Martial de Limoges in Aquitanien ging eine Reihe bedeutender Geschichtsschreiber hervor. Zu ihnen zählt Bernard Itier (1163–1225), der 1189 die Priesterweihe empfing und 15 Jahre später mit dem Amt eines Bibliothekars betraut wurde. Er hinterließ eine Chronik, deren kritische Edition Jean-Loup Lemaître, durch manche Studien zur Geschichte des Limousin bestens ausgewiesen, anhand des Autographs (Paris, BNF, ms. lat. 1338) besorgt hat. Damit erübrigt sich nun der Griff zu den 1874 erschienenen »*Chroniques de Saint-Martial de Limoges*« (Société de l'Histoire de France), wenn es um den Text des limousinischen Bibliothekars geht. Hierin bot Henri Duplès-Agier einen mit Mängeln behafteten Abdruck der Chronik.

In der Einführung zur Edition erhellt Lemaître Leben und Wirken des Mönchs, seinen familiären Hintergrund und seine Arbeitsweise als Chronist, beschreibt ausführlich die erwähnte Pariser Handschrift und resümiert einige Passagen des Geschichtswerkes. Nicht nur in bezug auf die Historie der Kommunität von Saint-Martial de Limoges verdienen die verschiedenen Bücherkataloge unser Interesse, die Bernard Itier erstellt hat (vgl. S. XLVI–LV). Diese Aufstellungen zeigen mit an, welchen Aufschwung die limousinische, 1062/63 an Cluny tradierte Abtei bis zum 13. Jh. genommen hat.

Wie bei den Bänden der von Pierre Riché geleiteten Reihe »*Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge*« üblich, ist dem lateinischen Text eine französische Übersetzung beigegeben. Der vorzüglichen Edition der Chronik, die Einblicke nicht nur in das politische und religiöse Geschehen im hochmittelalterlichen Aquitanien, sondern auch in das alltägliche, vielfältige Leben eines benediktinischen Konvents dieser Zeit gewährt, sind viele interessierte Leser zu wünschen.

Andreas SOHN, Münster

Christian HEITZMANN, *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam*. Untersuchungen und Neuedition, Firenze (Sismel – Edizioni del Galluzzo) 1999, CXXIV–117 p. (Millennio Medievale 11, Testi 4).

Cet ouvrage, sorti des presses très actives des éditions del Galluzzo, est issu d'une thèse qui fut encouragée par P. Gerhard Schmidt, l'éditeur dans la collection Teubner du *Karolellus* et de l'*Historia Karoli Magni et Rotholandi*, et soutenue en 1997 à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. L'auteur s'attache dans ce volume à donner non seulement une nouvelle édition critique des *Gesta Karoli*, mais aussi à en fournir la première étude vraiment détaillée. Cette œuvre, qui raconte la fondation légendaire de l'abbaye de Lagrasse et qui fut publiée pour la première fois à Florence en 1823 par Sebastiano Ciampi, avait été le plus souvent très sévèrement jugée: on y voyait l'»œuvre grossière« d'un »écrivain inculte ...

n'ayant du latin que les notions les plus imparfaites« (Claude Fauriel), un »amas confus d'inventions insipides« (Louis Demaison), »une de ces misérables supercheries monastiques« (Gaston Paris). Si l'on excepte les travaux anciens de Edouard Schneegans, qui publia une étude sur les sources des *Gesta* (Strasbourg 1891) et donna une édition du texte latin et de sa version provençale (Halle 1898), l'œuvre n'avait guère attiré l'attention des chercheurs. Le travail de Christian Heitzmann vient donc enfin rendre justice à un texte trop longtemps méprisé.

Il est réédité ici, avec un riche apparatus critique, à partir des huit manuscrits conservés (CLMQRSTV – un neuvième ms. est connu, mais aujourd'hui perdu), ce qui est déjà un net progrès par rapport à la vieille édition de Schneegans, qui ne reposait que sur deux manuscrits. Cependant, T étant une copie de C, et M une copie scrupuleuse de Q et R, l'éditeur s'est essentiellement basé sur les six manuscrits restant, parmi lesquels L, le manuscrit le plus ancien (XIII^e siècle), et V (XV^e siècle), qui en est très proche et dérive d'un même modèle, ont été privilégiés. Le texte latin, qui suit l'orthographe de L (si ce n'est que les u consonnes ont été remplacés par des v – pour une raison qu'on ne comprend pas très bien), est accompagné de notes qui donnent les références aux sources et aux passages bibliques, éclairent certains problèmes d'interprétation et de langue, spécialement de vocabulaire, et identifie avec minutie les données géographiques et topographiques (ce qui permet à Heitzmann de montrer que l'auteur des *Gesta* avait une connaissance réelle et très précise de la région où se situe l'action); trois *indices* complètent cet ensemble, un index des noms de personnes, un index des noms de lieux et un index des *verborum memorabilium* – un index des passages cités aurait lui aussi été utile). La longue introduction (p. I–CXXIV) rend compte de la tradition manuscrite, des principes d'édition, de la langue et du style des *Gesta* (une langue simple, conçue vraisemblablement pour faciliter une adaptation orale en langue vernaculaire pour un éventuel public de laïcs) et, surtout, entreprend pour la première fois de mettre en évidence le contenu, la structure et la nature de l'œuvre et d'éclairer la question de sa *causa scribendi* et de sa datation. Heitzmann soutient ainsi de façon convaincante que cette œuvre, qui se présente comme un texte rédigé à l'époque des faits par l'historiographe de Charlemagne, *Filomena*, et retranscrit d'après un manuscrit retrouvé bien plus tard et en piteux état dans la bibliothèque du monastère de Lagrasse, par le moine *Guillelmus Paduanus* à la demande de l'abbé Bernard, ne peut dater que de Bernard III, abbé de Lagrasse de 1237 à 1255. Le texte raconte en fait les batailles sanglantes qui eurent lieu durant le siège de la cité de Narbonne et la rencontre que Charlemagne, Roland, l'archevêque Turpin et le pape Léon III firent avec sept ermites dont la vie miraculeuse et le martyre lors d'un assaut des Sarrasins décidèrent Charlemagne à fonder en leur honneur l'abbaye bénédictine de Lagrasse. Loin de ne voir dans ce curieux mélange de thèmes historiques, hagiographiques et épiques qu'un fatras insipide et invraisemblable, Heitzmann montre que ce texte fut rédigé pendant une période de décadence de la communauté monastique de Lagrasse et que les *Gesta Karoli Magni*, malgré leur longueur, s'apparentent en fait au genre littéraire des *historiae foundationum monasteriorum*, un genre destiné à édifier les générations successives de moines et à renforcer le prestige des abbayes. L'œuvre magnifie ainsi le monastère de Lagrasse en faisant remonter sa fondation et ses privilèges à Charlemagne et en l'entourant d'une aura merveilleuse et épique, prouvant que l'abbaye est sous la protection spéciale de Dieu. Elle est donc conçue pour aider le monastère à surmonter la crise spirituelle et matérielle qu'il traverse et à assurer sa position parmi les abbayes les plus importantes et les plus riches du Languedoc.

On peut regretter sans doute que les pages consacrées au contenu (p. XL–CV) contiennent parfois un peu trop de paraphrases, qui auraient très bien pu être évitées dans la mesure où le lecteur dispose du texte, et surtout que les notes critiques soient rattachées au texte latin par des appels de notes alphabétiques de a à z (les lettres étant doublées – aa, bb, cc ... – si z est atteint avant la fin de la page), ce qui, d'un côté, donne au texte des allures cabbalis-

tiques un peu désagréables et, de l'autre, complique la lecture de l'apparat. Quoi qu'il en soit, il est clair que ce beau travail permettra d'aborder désormais l'œuvre sous un angle tout à fait renouvelé et en tenant compte de sa véritable spécificité littéraire.

Jean MEYERS, Montpellier

Peter THORAU, König Heinrich (VII.), das Reich und die Territorien. Untersuchungen zur Phase der Minderjährigkeit und der »Regentschaften« Erzbischof Engelberts I. von Köln und Herzog Ludwigs I. von Bayern (1211) 1220–1228, Berlin (Duncker & Humblot) 1998, XII–464 p. (Jahrbücher der Deutschen Geschichte, hg. durch die Historische Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Jahrbücher des Deutschen Reichs unter Heinrich [VII.], Teil I).

L'ouvrage de P. Thorau présente un grand intérêt sur un plan étroitement germanique, mais plus largement européen, car il traite de l'une des régences qui, au cours de deux décennies du XIII^e siècle, concernent plusieurs royaumes, à savoir, outre l'Empire, l'Angleterre (avec celle de Guillaume le Maréchal, 1216–1219) et la France (avec celle de Blanche de Castille, 1226–1236). Rappelons que Henri VII est élu roi de Sicile dès 1212, à l'âge d'un an, afin que soit en principe respecté le vœu d'Innocent III de garder séparés les gouvernements d'Allemagne et de Sicile; devenu roi des Romains en 1220, il est »secondé« d'abord par Engelbert I^{er}, archevêque de Cologne, puis après son assassinat (novembre 1225), par Louis I^{er}, duc de Bavière.

De l'ensemble du livre de P. Thorau, où est analysé avec bonheur et compétence l'ensemble des questions qui se posent successivement aux deux régents, je ne retiendrai ici que les pages consacrées aux relations entre la France et la Germanie et à leur zone limitrophe, notamment Cambrai.

Les relations impliquant les deux partis sont marquées spécialement par la conclusion – contre l'Angleterre – du traité secret de Catane (novembre 1223, et non 1224, comme l'indique Ch. Petit-Dutaillis, dans son ouvrage classique: Étude sur la vie et le règne de Louis VIII, Paris 1894) entre Frédéric II et Louis VIII; il faut noter ici la subtilité de l'auteur dans son analyse des termes employés, notamment *a nostris* dans la clause »quod nullam cum eo faciemus confederationem nec cum heredibus nostris, nec a nostris fieri permittemus, ubicumque impediendi habeamus potestatem«; il suggère que Frédéric II ne devait pas conclure d'alliance avec le roi d'Angleterre et avec ses héritiers et qu'il ne permettait pas une telle alliance à ses propres héritiers, interprétation qui présente l'avantage de mieux expliquer alors la politique du roi de France.

Puis P. Thorau s'arrête longuement, à juste titre, sur les tenants et les aboutissants du traité de Vaucouleurs (également novembre 1224) entre Louis VIII et Henri VII. Il étudie ce traité d'une manière approfondie et neuve, beaucoup plus que ne l'a fait naguère Ch. Petit-Dutaillis: tout d'abord, il rectifie les dates, en montrant que les entretiens avaient débuté avant le 18 novembre 1224 (comme l'indique Ch. Petit-Dutaillis), puisque dès la veille fut donné, précisément audit lieu de Vaucouleurs, par Henri VII un acte confirmant les possessions de l'abbaye de Gembloux (dans les mêmes termes que celui accordé précédemment à cette église par Frédéric I^{er}; les souscriptions que l'on y lit permettent d'ailleurs de connaître quelles furent les personnes ayant peu ou prou participé à la conclusion du traité). Mais surtout l'auteur établit que les tractations entre les deux puissances s'étaient prolongées durant plusieurs mois. Louis VIII, alors tout puissant, après ses victoires en Poitou, possession anglaise, désire s'impliquer en Languedoc, sous prétexte de lutter contre les Albigeois; il cherche alors à isoler l'Angleterre, ce qu'un mariage entre Henri VII et une princesse capétienne, peut-être même sa fille, pourrait concrétiser. L'auteur montre ici, grâce à son excellente connaissance des sources, que ce projet, jugé jusqu'alors simplement hypothétique,